

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

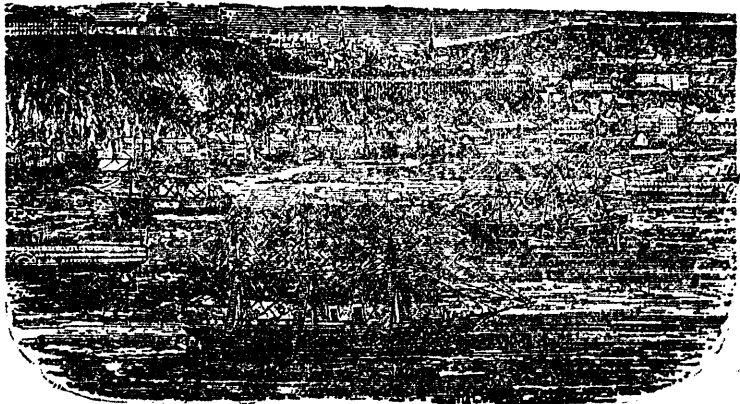
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.



La
Semaine Religieuse
DE
Québec

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



Adresse :
Cap-Santé, Comté
de Portneuf,
Canada.



ABONNEMENT :
\$1.00 par année,
payable d'avance ;
2 centins le nu-
méro.

SOMMAIRE

La prière des enfants, 409.—Chronique de la *Semaine Religieuse*, 409.—Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt, 411.—Théologie populaire, 414.—Les œuvres de Dieu en opposition avec les œuvres du Diable, 416.—Bibliographie, 417.—Lettre de M. Thibault, ancien missionnaire de la Rivière Rouge, à Mgr Provencher, 417.—Le présent et l'avenir des journalistes, 418.—Le Bienheureux Gérard Majella, 418.—A travers le monde des nouvelles, 420.

BIBLIOGRAPHIE

Naguère, Aujourd'hui. — par Madame la Comtesse DEBEAUREPAIRE DE LOUVAGNY, in-12. Prix : 2 fr.

Jamais l'auteur n'avait été mieux inspiré que dans ces pages d'histoire contemporaine. L'intrigue se déroule dans un paysage grandiose, au milieu des péripéties d'une élection et des cruautés d'une grève. Ce tableau des mœurs, des rivalités villageoises est vivant, triste, et amusant tour à tour.

Les caractères, d'une vérité saisissante, sont bien tracés.

Si Hubert de Saint-Vandrille est bien le noble représentant d'une noble race, M^r et M^{me} Lerond offrent les types parfaits de parvenus aussi hautains que peu honorables.

Quand à M^{lle} Lerond, elle est tout simplement exquise avec la droiture de ses sentiments, la noblesse de son cœur.

Les personnages secondaires ne sont pas moins bien dessinés.

Naguère, Aujourd'hui est un livre d'un puissant intérêt que tout le monde peut lire.

Librairie TÉQUI, 33, rue du Cherche-Midi Paris.

Musique sacrée

Nos remerciements à J. Fisher & Bro. N° 7 Bible House, New-York, pour l'envoi des morceaux suivants de musique sacrée.

1^o *Missa de Angelis* (Grégorien avec notation moderne, et accompagnement pour orgue, par C. P. Morisson. Prix 50 cents.

2^o *Missa Regina Angelorum*, pour soprano, alto, tenor ou basse. Avec accompagnement pour orgue, par B. Hamma. Prix \$1.

3^o Sept hymnes, pour l'Avent, Noël, le carême, Pâques, la Fête Dieu et le mois de Marie, par divers auteurs. Prix 20 cents.

4^o *Regina cœli*, antienne de Pâques, pour quatuor, avec accompagnement pour orgue, par M. A. Melvil. Prix 50 cents.

La messe des anges, la plus connue des messes en plain-chant, est publiée dans une forme aisée. La partie vocale est imprimée à part et l'accompagnement est écrit clairement.

La nouvelle messe de Hamma mérite aussi une bonne place dans le répertoire de toute église catholique.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

La prière des enfants

Saint Philippe de Néri se servait des enfants pour assurer le succès de ses retraites et vaincre toutes les résistances.

Quand les pécheurs résistaient au zèle de ses prédications, il allait, une clochette à la main, appeler les enfants à la prière; puis, agenouillé avec eux devant le Saint-Sacrement, il leur faisait dire : Jésus, mon Sauveur, ayez pitié des pauvres pécheurs. — Il appelait les enfants ses *aides-de-camp* pour la conversion des pécheurs.

Saint François-Xavier, Saint Vincent de Paul, Saint François de Sales et une foule d'autres faisaient la même chose.

« Mais, disait un jour un père de famille à un prêtre, vous parlez de l'excellence de la prière des petits enfants...; ils ne savent pas ce qu'ils disent... — Ah ! monsieur, lui fut-il répondu, si cet enfant qui joue à vos pieds venait, un bouquet à la main, vous débiter, le jour de votre fête, quelque compliment enseigné par sa mère, dites, n'en seriez-vous pas touché ? »

La réponse du père est facile à deviner.

Le service de ces aides-de-camp n'est-il pas considéré trop souvent comme inutile ?

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Nous l'avons déjà dit, incidemment, le système des écoles séparées, dans les Territoires du Nord-Ouest, est virtuellement aboli. On a beau épiloguer, prétendre que les ordonnances de 1888 et de 1892 se ressemblent comme deux sœurs jumelles, le fait brutal que nous venons d'énoncer n'en subsiste pas moins.

C'est ce que Mgr Taché démontre jusqu'à l'évidence, dans un « Mémoire sur la question des écoles, en réponse au rapport du Comité de l'Honorable Conseil Privé du Canada. »

« Ce remarquable travail du vénérable archevêque-missionnaire, comme le dit avec raison le R. P. Lacombe, restera dans nos annales historiques comme une éloquente et énergique protestation du droit opprimé contre l'injustice triomphante. C'est en même temps un exposé très complet et très lucide de cette question tant controversée des écoles séparées. Mgr Taché fait de cette question un historique aussi clair qu'irréfutable ; il établit aussi fermement qu'on peut le désirer les droits indéniables de la minorité catholique, et il accompagne sa démonstration de preuves absolument irrécusables. »

Cette appréciation est parfaitement juste. C'est le témoignage que l'on est forcé de rendre au R. P. Lacombe, lecture faite de la brochure dont il parle. Il est certain que le *Mémoire* de Mgr Taché fait crouler comme un château de cartes les pièces de l'échafaudage du Comité. Si l'on en doute, qu'on veuille bien le lire et, en particulier, jeter un coup d'œil sur les deux colonnes parallèles, donnant la liste des droits reconnus aux catholiques en 1888, et méconnus en 1892. A moins d'être aveugle volontaire, on admettra que Mgr Taché n'exagère rien quand il dit : « L'ordonnance dont on se plaint ainsi que les règlements qui en sont ou peuvent en être la suite, changent essentiellement la condition des catholiques du Nord-Ouest, au sujet de leurs écoles. »

Il est donc impossible de souscrire à la réponse du Comité refusant de désavouer la fameuse Ordonnance, et Mgr Taché ne se montre ni partial ni trop sévère, lorsqu'il écrit :

« J'ai lu et relu le rapport de l'honorable Comité avec un profond sentiment de surprise et de peine ; quelques uns peuvent le considérer comme un habile plaidoyer contre les intérêts catholiques ; pour ma part, je regrette excessivement de ne pas pouvoir le regarder comme un document complet et encore moins comme un jugement impartial. Ce rapport n'est en somme que la répétition des assertions de M. Haultain ; cependant il ne faut pas l'habileté si bien connue des membres du Comité pour découvrir que le mémoire de M. Haultain peut en grande mesure et aisément être réfuté par le texte même des Ordonnances dont on parle dans le rapport. »

« Je comprends facilement qu'à distance et sans la connaissance pratique et entière de tous les détails du fonctionnement des deux systèmes scolaires, des erreurs aient pu se glisser dans le rapport, même en dépit de la meilleure volonté ; mais ce que je ne puis pas comprendre, c'est que les catholiques aient été laissés dans une ignorance complète des assertions de M. Haultain en opposition à leurs pétitions. Personne n'a eu la condescendance de faire connaître au vénérable Monseigneur Grandin, ou à ceux qui le représentaient ou à qui que ce soit des représentants de la population catholique, ce que le chef de l'Exécutif du Nord-Ouest avait communiqué à Ottawa contre leurs prétentions. Les assertions et les vues de l'auteur de la loi dont nous nous plaignons ont été acceptées sans que l'on ait donné aux intéressés la moindre chance de les réfuter. Les pétitionnaires ont été traités comme s'ils étaient incapables d'apprécier la nature de leurs plaintes, et cela jusqu'au point de leur dire qu'ils ont eux-mêmes approuvé ce qu'ils condamnent aujourd'hui. »

« L'adoption du Rapport du Comité par le Conseil Privé, ajoute Mgr Taché, est la consécration d'une injustice flagrante, et constitue un danger réel pour les institutions qui nous gouvernent. »

Voilà où en est rendu ce conflit qu'il aurait été assez facile d'écartier dès le commencement.

L'un des membres les plus en vue du Sénat a déclaré, l'autre jour, que le dernier mot n'était pas dit sur la question des écoles du Nord-Ouest. Tant mieux ! En attendant, nous voulons espérer encore que justice pleine et entière sera rendue à la minorité, et que tous les députés catholiques sauront faire leur devoir.

La situation actuelle des catholiques du Canada est critique, tout le monde l'admet. On doit louer le patriotisme de ceux qui cherchent sincèrement la clef de la solution de ces difficultés. Mais nous croyons, avec l'immense majorité de nos compatriotes que l'indépendance du Canada, en la supposant possible, loin de remédier au mal dont on se plaint, ne ferait que l'aggraver. « Quand la majorité dit la *Revue Canadienne*, foule aux pieds nos droits inscrits dans les constitutions et consacrés par l'usage, est-il raisonnable de supposer qu'elle deviendra plus juste à notre égard, le jour où nous ne pourrions plus invoquer de droits-acquis ? Pour nous, le seul remède, nous l'avons dit, est dans la concentration de toutes nos forces sur le terrain religieux et national, et l'usage judicieux de notre force numérique dans notre province de Québec.

Avec du patriotisme et du désintéressement, tout pourrait encore être sauvé ; c'est ce que nous désirons ardemment, sans toutefois trop oser l'espérer. »

Telle est aussi notre humble manière de voir.

D. G.

Série de lettres sur une question palpitante d'intérêt

Quatrième lettre

Bien cher Alexandre,

Revenons à notre étude des grandes questions théologiques, interrompue par le récit de la conversion de Barbe Bilgé.

Nous avons vu que Dieu est un abîme sans fond, un océan sans rivage, comme parle saint Denys l'Aréopagite ; qu'il est la source unique de tous les biens, naturels et surnaturels. Cet océan de perfections appartient également aux trois personnes de l'adorable Trinité, au Fils aussi bien qu'au Père et au Saint-Esprit. Ainsi Notre Seigneur Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, est lui-même abîme de perfections, infiniment riche de tous les biens, et nul bien, de quelque nature qu'il soit, ne peut advenir à la créature que par lui. Il est donc souverainement déraisonnable de prétendre jouir de quelque avantage que ce soit contrairement à sa volonté. S'appuyer sur la créature pour acquérir l'objet de sa convoitise, c'est donc une impiété, une folie insigne, c'est s'appuyer sur le néant, et faire à Dieu l'outrage de lui opposer ce qui n'est pas. Voilà la malice du péché.

Mais n'anticipons pas, et passons à la création.

Dieu est donc infiniment heureux et infiniment bon. Or, la bonté est expansive, c'est-à-dire qu'elle aime naturellement par-

tager son bonheur avec d'autres êtres, et en grand nombre. De là le décret de la création d'êtres intelligents, capables de le connaître et de le posséder ; c'est un pur acte de bonté. Cependant ; Dieu n'a pu, en créant, se proposer une autre fin ultime que sa propre gloire ; car l'être infini ne peut mettre sa fin dans le borné, ce serait indigne de lui. C'est ce que l'Écriture déclare formellement : « *Universa propter semetipsum operatus est Dominus* » — « Le Seigneur a tout fait pour lui-même » (*Prov. XVI, 4*). Et ailleurs : « *Gloriam meam alteri non dabo* » — « Je ne donnerai pas ma gloire à un autre. » (*Is. XLII, 8*). (1) Il a donc voulu créer l'univers pour manifester ses infinies perfections d'abord, et pour rendre participantes de son bonheur les créatures intelligentes qui seraient fidèles à lui rendre gloire ; à reconnaître ses bienfaits, tout en confessant que, par elles-mêmes, elles ne sont que néant. Mais cette qualité même de pur néant, qui constitue essentiellement la créature, la rend indigne de louer Dieu, et impuissante à lui rendre hommage d'une manière convenable. De là le décret de l'Incarnation du Verbe : seul un Dieu Créateur est capable de louer Dieu comme il le mérite ; et c'est ce que semble exprimer la liturgie catholique en mettant ces paroles dans la bouche du célébrant, au sacrifice de la messe ; « *Per Dominum Nostrum Jesum Christum ; per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates* » — « Par Notre Seigneur Jésus-Christ ; c'est par lui que les anges louent votre majesté, que les Dominations l'adorent que les Puissances tremblent devant elle. » — Donc, le mystère de l'Incarnation est le pivot des œuvres de Dieu *ad extra*, comme dit la théologie ; et l'Homme-Dieu, ou Notre Seigneur Jésus-Christ est l'*Alpha* et l'*Oméga*, le commencement et la fin de toutes choses. (*Apoc. I, 8*).

Ainsi donc le monde visible n'a pas été créé pour les empires, pour les rois, les conquérants, le politiciens de tout acabit et de toute couleur, mais pour Jésus-Christ et son Eglise qui est son prolongement à travers les siècles, son corps mystique et son Epouse.

Cette doctrine est celle des Scotistes, de Suarez, d'Isambert et autres théologiens qui jouissent d'une grande autorité dans l'Eglise. Par elle on conçoit que l'Eglise applique à la Très Sainte Vierge, Mère de Jésus, ces paroles des Proverbes : « *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies ; j'étais avant*

(1) L'original ne donne pas la traduction des textes ; c'était inutile. Mais il a fallu l'ajouter pour l'intelligence de beaucoup de nos lecteurs.

qu'il créât aucune chose. J'ai été établie dès l'Eternité et dès le commencement, avant que la terre fut créée. Les abîmes n'étaient pas encore, et j'étais déjà conçue ; les fontaines n'avaient pas encore surgi, la masse pesante des montagnes n'était pas encore formée, avant les collines j'étais enfantée.....Lorsqu'il préparait les cieux, j'étais présente ; lorsqu'il environnait les abîmes de leurs bornes ; lorsqu'il déployait la voûte des cieux et qu'il équilibrait les eaux des fontaines ; lorsqu'il circonscrivait les limites de l'océan..... lorsqu'il posait les fondements de la terre, j'étais avec lui, et je réglais toute chose. » (Prov. VIII, 22-30). Quel magnifique langage, et combien il mérite nos méditations ?

Pour mieux en saisir le sens, n'oublie pas que, pour Dieu, il n'y a ni futur ni passé, tout est éternellement présent à sa vue. Pour lui, les créatures ne peuvent avoir qu'une priorité de raison, et non de temps ; l'Eternel a créé le temps et n'y est pas soumis, ainsi que l'exprime si bien le Psalmiste par ces paroles : « Devant vos yeux, mille ans sont comme le jour d'hier, qui est passé. » (Ps. LXXXIX. 4).

Ainsi donc, dans la pensée de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ et sa Mère sont les assises de toute la création ; et qui-conque lit l'Écriture Sainte avec intelligence, les rencontre à chaque page.

Il suit de là que l'Incarnation du Verbe aurait eu lieu même sans le péché ; mais dans des conditions tout autres. Ecoute saint Augustin ; « Dieu s'est fait homme, non seulement pour racheter l'homme, mais pour que l'homme devînt Dieu. » — « *Factus est Deus homo, ut homo fieret Deus* (Serm. XIII, de Temp.) C'est le sentiment des Scoïstes, de Suarez, d'Isambert, et autres théologiens respectés.

Descendue de Dieu, toute la création matérielle, humaine et angélique, doit remonter à Dieu, puisqu'il a tout fait pour lui-même (Prov. XVI, 4). Mais une distance infinie sépare le créé de l'incréé. Pour la combler, un médiateur est nécessaire..... Formant le point de jonction et comme la soudure, du fini et de l'infini, ce médiateur sera le lien mystérieux qui unira toutes les créatures entre elles et avec Dieu. Le Verbe Divin, dit saint Irénée, en prenant la nature humaine s'est uni toutes les choses créées, en bloc (quasi res omnes in summam redactas)..... et ainsi, par son Incarnation, le Christ a procuré à tous les êtres une grande dignité, et les a pour ainsi dire tous déifiés. (Adv. Heres, lib. III, cap. VIII).

J'ai insisté sur ce point, contesté cependant par saint Thomas et autres, parce qu'il jette un grand jour sur les questions que

nous aurons à traiter par la suite. On est parfaitement libre d'accepter ou de rejeter cette opinion ; cependant seule elle rend compte, d'une manière satisfaisante à l'esprit, de la chute des anges et de cette guerre implacable qui, commencée dans le ciel, se continue à travers les siècles avec un acharnement toujours nouveau.

Il est tard, et cette lettre a déjà des proportions bien respectables ; c'est pourquoi nous allons remettre la suite de cette étude à la prochaine occasion.

Au revoir.

P. P.

Théologie populaire

Comment fait-on le signe de la croix ?

On fait le signe de la croix, en portant la main droite au front, puis à la poitrine, de là à l'épaule droite, et l'on dit en même temps : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Il importe beaucoup que la croix soit bien faite et que les mots soient prononcés distinctement. Soit par insouciance ou par routine, certaines personnes ne font pas du tout le signe de la croix, quoiqu'elles aient l'intention de le faire. Elles posent leur main seulement sur le front et la poitrine, sur le front et le menton, ou sur le front et les épaules, &c. D'autres ne se touchent même pas le front. Ce sont, il est vrai, des signes et des mouvements de la main, mais ce n'est pas le signe de la croix. Nous devons donc, dès l'enfance, nous accoutumer à bien faire le signe de la croix, si nous voulons le bien faire toute notre vie.

Pourquoi faisons-nous le signe de la Croix ?

Nous faisons le signe de la Croix pour montrer que nous sommes chrétiens, et que nous croyons les principaux mystères de notre religion.

La croix est le drapeau ou l'étendard de la Chrétienté, comme les trois bandes transversales, aux couleurs bleu, blanc, et rouge, sont le drapeau ou l'étendard français, qui indique la nationalité du navire sur lequel il flotte.

Comment le signe de la croix est-il une profession de foi aux principaux mystères de notre religion ?

Le signe de la croix est une profession de foi aux principaux mystères de notre religion, parce qu'il exprime les mystères de l'Unité d'un seul Dieu en trois personnes, de l'Incarnation et de la Rédemption.

Comment le signe de la croix exprime-t-il un seul Dieu en trois personnes ?

Les mots *au nom* indiquent un seul Dieu ; les mots suivants *du Père et du Fils, et du Saint-Esprit* indiquent les trois personnes divines.

Comment le signe de la croix exprime-t-il les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ?

Le signe de la croix exprime les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, en nous rappelant que le Fils de Dieu, s'étant fait homme, a souffert la mort sur la croix pour nous racheter.

Outre ces principaux mystères, nous remarquerons, si nous y réfléchissons un peu, que le signe de la croix nous rappelle une foule d'autres choses. Il nous rappelle, par exemple, la faute de nos premiers parents, qui a rendu la croix nécessaire ; il nous rappelle encore la haine que Dieu porte au péché, puisqu'il lui a fallu endurer de telles souffrances pour sa satisfaction ; il nous rappelle aussi l'amour de Jésus-Christ pour les hommes, etc.

Quel est, parmi les sacramentaux, le plus en usage après le signe de la croix ?

Parmi les sacramentaux, le plus en usage après le signe de la croix, est l'eau bénite.

Qu'est-ce que l'eau bénite ?

L'eau bénite est celle que le prêtre a bénite en faisant des prières solennelles pour implorer la bénédiction de Dieu sur ceux qui en font usage, et sa protection contre les puissances de l'enfer.

Le prêtre prie pour que ceux qui font usage de cette eau soient préservés du péché, échappent à la puissance du démon, et soient exempts des maladies corporelles, etc. Par conséquent, ceux qui se servent de cette eau bénéficient de toutes ces prières, parceque le prêtre dit : « S'ils en font usage, que Dieu leur accorde toutes ces choses. »

Y a-t-il d'autres sacramentaux que le signe de la croix et l'eau bénite ?

Oui, outre le signe de la croix et l'eau bénite il y a d'autres sacramentaux, tels que les chandelles bénites, les rameaux, les crucifix, les images, les rosaires, les scapulaires.....

Les cierges sont bénits le jour de la Purification de la sainte Vierge. La cire des cierges, composée d'éléments que les abeilles vont chercher sur les fleurs et à la surface des plantes, nous rappelle la pureté du corps de Notre Seigneur, et la flamme de ces cierges nous rappelle sa divinité. De plus, les cierges sur

l'autel nous rappellent les anges, ces esprits brillants qui se tiennent sans cesse auprès du trône de Dieu ; ils nous rappellent aussi la persécution des chrétiens dans les premiers siècles de l'Eglise, obligés de se réunir dans les catacombes pour prier et assister au saint sacrifice, et de se servir de lampes et de cierges pour illuminer ces obscurs dédales. L'Eglise a conservé cet antique usage ; il est pour nous un précieux souvenir de ces temps reculés, et il nous rappelle aussi les enseignements lumineux que Notre Seigneur nous a donnés et l'amour dont les fidèles doivent être pénétrés pour un Dieu si bon. Les lumières sont encore un signe de joie. Que fait-on quand on veut honorer un dignitaire de l'Eglise, ou de la société civile, saluer le passage d'un prince ou le retour d'un général victorieux ? Comment exprime-t-on sa joie ? Chacun s'empresse d'illuminer et de faire disparaître sous des milliers de feux les ombres de la nuit. Ainsi en est-il dans l'Eglise, nos solennités et nos joies religieuses trouvent leur plus brillante expression dans les illuminations de nos temples et de nos autels.

D. G.

Les œuvres de Dieu en opposition avec les œuvres du Diable

Saint Vincent Ferrier, (5 avril.)

(Suite)

Cette apparition merveilleuse, racontée par les plus anciens biographes du Saint, est d'autant plus digne de foi que le Saint lui-même l'a confirmée dans une lettre qu'il écrivit à Benoît XIII, quinze ans plus tard.

Ce ne fut que deux ans plus tard que le Pape lui permit de parcourir le monde en apôtre et de prêcher l'Evangile à tous les peuples de l'Europe. Il lui accorda pour cela les pouvoirs les plus étendus.....

Il parcourut en peu de temps une grande partie de l'Europe, prêchant en Catalogne, en Provence, en Dauphiné, en Savoie, en Lombardie, à Gênes, en Allemagne, en Lorraine, en Flandre, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, au royaume de Grenade et presque par toute l'Espagne, en plusieurs autres villes et provinces d'Italie et de France, et enfin en Basse Bretagne, où il finira ses jours..... Il possédait éminemment le don de parler avec clarté, avec force, avec onction et avec une divine éloquence. Un jour, à Toulouse, prêchant sur le jugement dernier... il effraya tellement ses auditeurs, qu'il les fit tous trembler et frémir. Une autre fois... plusieurs millions de personnes qui l'écoutaient furent saisies d'une si grande frayeur, qu'elles tombèrent en défaillance... Il est arrivé quelquefois, par un grand miracle, que des personnes éloignées de plusieurs lieues, qui n'avaient pu venir à son sermon, l'ont entendu aussi distinctement que si elles eussent été au milieu de l'assemblée. Il avait si éminemment le don des langues, que celle dont il se servait en chaire devenait intelligible à toutes sortes de nations, et qu'il n'y avait personne en son auditoire, soit Français, soit Italien, soit Allemand, Anglais, Grec ou barbare, qui ne l'en-

tendit et ne congut aussi parfaitement ce qu'il disait, que s'il eut parlé la propre langue de tous ces différents pays.....

...Dieu avait montré au prophète Ezéchiel les abominations de son peuple au temps où vivait ce prophète, afin qu'il l'exhortât à la pénitence. Il donna à Vincent Ferrier les mêmes lumières. Partout où il allait prêcher, il voyait les péchés du peuple et les plaies des âmes ; c'est ce qui donnait à sa parole une direction si sage, si prudente, si efficace pour la correction des désordres...

Des miracles éclatants appuyèrent sa mission ; le nombre est incalculable...d'où cette parole commune parmi les historiens de sa vie : « C'était un miracle quand il ne faisait pas de miracles, et le plus grand miracle qu'il fit était de n'en point faire »..... Nous rapportons ici quelques-uns de ces miracles pour donner à comprendre quelle devait être l'admiration des populations qui étaient les heureux témoins de ces merveilles.

(à suivre)

BIBLIOGRAPHIE

Nos remerciements à MM. Beauchemin et Fils, libraires-éditeurs, pour l'envoi d'une brochure intitulée : « Mémoire de Mgr Taché sur la Question des Ecoles, en réponse au Rapport du Comité de l'honorable Conseil Privé du Canada. »

Le prix de cet opuscule est seulement de 20 centins l'exemplaire, et de deux piastres la douzaine.

Nous engageons nos lecteurs à se procurer ce travail et à le lire attentivement. Il est très important, pour tout catholique, de se mettre au fait de cette grave question.

Lettre de M. Thibault, ancien missionnaire de la Rivière Rouge, à Mgr Provencher

ILE A LA CROSSE, 24 mai 1845.

Il y a quinze jours que je suis arrivé ici sur un canot avec un seul compagnon. J'ai été accueilli avec distinction par M. MacKenzie. Je suis à l'œuvre le jour et la nuit. Sans cesse je suis entouré de quatre vingts familles Montagnaises dont je ne saurais satisfaire la faim et la soif de la justice de Dieu. La miséricorde divine paraît avec éclat. Le jour et la nuit je suis employé aux saints exercices de la mission, et mes bons sauvages, dévorés d'une sainte avidité de connaître Dieu et les moyens de le servir, semblent se reprocher les instants de repos et de sommeil. Hâtons-nous, se disent-ils, car nous allons peut-être mourir bientôt et nous n'aurons pas le bonheur de voir Dieu. Je leur fais espérer qu'ils auront l'an prochain, des missionnaires qui apprendront facilement leur langue et qui les instruiront avec plus de facilité et de fruit, que je ne puis le faire.

J.-B. THIBAULT, Ptre, Miss.

Le présent et l'avenir des journalistes

« Les lecteurs d'un journal local, dit un écrivain, exigent généralement un rédacteur qui sache lire, écrire et parler de politique ; en même temps, ils veulent qu'il soit religieux, spirituel, savant et historien à volonté ; il doit écrire de manière à satisfaire tout le monde, tout connaître sans être renseigné par personne, toujours avoir un mot pour tout le monde excepté pour lui-même ; il doit vivre de l'air et ne pas se faire d'ennemis. Pour un tel homme il y aurait de l'avenir... au cimetière. »

« Une grande et belle place, dit un autre, doit être réservée, dans le ciel, au journaliste qui poursuit sa carrière fidèlement, qui reste dans les sentiers de l'honneur et de la vertu en dépit des épreuves causées par l'injustice ou l'indifférence des hommes.

« Et je suis convaincu que c'est là l'unique espérance qui soutient les héros de la plume au sein des misères qui les entourent. »

LE BIENHEUREUX GÉRARD MAJELLA

(Suite)

Dieu qui aime les cœurs purs, se plaisait à exaucer les moindres désirs de cet ange terrestre. Un jour, Gérard laissa tomber par mégarde, dans un puits, la clef de la chambre de Mgr. Grande fut sa peine, prévoyant le trouble que cet accident occasionnerait au prélat. Il court alors chercher une statue de l'Enfant-Jésus, et la descend dans le puits, en disant : « C'est à vous, Seigneur, de me rendre la clef, afin que Mgr ne soit pas en peine. » O prodige ! à la vue d'une foule de spectateurs, Gérard remonte l'Enfant-Jésus tenant en main la clef perdue. Ce puits s'appelle depuis lors « le puits du petit Gérard. »

Il y avait trois ans que le Bienheureux était entré au service de l'évêque, lorsque celui-ci mourut. « Hélas ! j'ai perdu mon meilleur ami, » disait-il. Tant il était avide de souffrir !

Second séjour à Muro

Après la mort de son maître, Gérard revint à Muro, et se remit en apprentissage chez un homme de bien, nommé Vitus Mennoza, qui lui voua une estime qui ne se démentit jamais. Il aimait à raconter le prodige suivant. Un jour, une femme de sa maison devant aller laver du linge à une fontaine éloignée d'un mille de la ville, Gérard dut l'accompagner. Survint une pluie diluvienne qui les obligea de chercher un refuge dans une cabane voisine. Comme il se faisait tard et que la pluie ne paraissait pas devoir cesser de sitôt, la pauvre femme se lamentait en disant : « Comment ferons-nous pour retourner à la maison ? » En entendant ces mots, Gérard sort de la chaumière,

lève les yeux au ciel et s'écrie : « Seigneur, comment ferons-nous ? » A peine a-t-il dit ces mots, que la pluie cesse, et un temps serein leur permet de regagner le logis.

Ce nouvel apprentissage terminé, Gérard se fixa dans la maison paternelle. Du consentement de sa mère, il divisait son salaire en trois parts, une pour la famille, une pour les pauvres, une pour les âmes du purgatoire.

Il aimait surtout à travailler pour les pauvres, et un jour Dieu lui montra combien il agréait cette charité. Un indigent avait fourni une quantité d'étoffe qui était loin de suffire pour confectionner un vêtement. Or, cette étoffe se multiplia tellement entre les mains du serviteur de Dieu que, le vêtement achevé, il s'en trouva de reste.

Ce que Gérard donnait, il se l'ôtait à lui-même. Il mangeait si peu, que son existence semblait un miracle. Quand on l'engageait à manger, il répondait : « Je n'ai pas faim. » Sa mère lui demanda un jour quel usage il faisait de certaines racines qu'il portait toujours en poche : « Elles servent, répondit-il, à chasser l'appétit. »

Vivement touché de voir JÉSUS-CHRIST traité d'insensé dans sa Passion, notre saint résolut de simuler la folie. Cette sainte folie d'amour divin lui coûta cher. Les enfants le poursuivaient dans les rues de Muro, s'égayant à ses dépens, lui disant mille injures, lui jetant de la boue à la face, l'accablaient de coups. Certains jeunes gens allèrent même jusqu'à le lier avec des cordes, le traînant en cet état sur les pierres du chemin, et le donnant ainsi en spectacle de risée à la populace. Ce fut alors que le Seigneur lui mit sur les lèvres ces paroles prophétiques : « Vous me méprisez aujourd'hui, mais viendra un temps où vous tiendrez à honneur de venir me baiser la main. »

Dans son excès d'amour pour JÉSUS souffrant, Gérard voulut, comme lui, subir le supplice de la flagellation. « Bien des fois, rapporte Félix Farena, confidant du Bienheureux, je dus l'attacher à un potcau et le battre sur les épaules découvertes avec des cordes mouillées.

Le jeune amant de la croix usa encore d'un autre expédient pour se crucifier. Il se faisait suspendre à une poutre, la tête en bas, ordonnant de brûler par-dessous de vieux linges, dont la fumée lui torturait les yeux et la gorge.

C'est l'usage, en Italie de représenter les scènes de la Passion. On avait donc organisé un de ces pieux spectacles dans la cathédrale de Muro. Mais il fallait quelqu'un pour représenter JÉSUS crucifié. Gérard obtint cette faveur. A l'heure fixée, on ouvre la cathédrale, et l'on voit tout à coup Gérard en croix les bras étendus, et comme en agorie. A cette vue, le peuple fond en larmes, et Benette qui ne s'attendait aucunement à voir là son fils, tombe évanouie.

Si Gérard fut épris de la sublime folie de la croix, il ne le fut pas moins de celle de l'Eucharistie. Le sacristain de la cathédrale, qui était son parent, lui céda les clefs du lieu saint ; et là, Gérard faisait ses délices de passer des nuits entières au pied du saint Tabernacle.

Le cœur du bon Maître, ravi des saintes folies du pieux jeune homme daigna un jour l'appeler ; « Petit fou. » Mais Gérard lui répondit : « Vous êtes bien plus fou que moi, ô mon JÉSUS, vous qui demeurez ici emprisonné pour moi. » Une autre fois, la voix divine se fit entendre de nouveau : « Petit fou, » disait-elle, « petit fou, que fais-tu ? » — « O mon Dieu, répondit Gérard, pourquoi m'appellez-vous ainsi ? N'est-ce pas vous-même qui m'avez appris ces folies ? »

Cette piété exaspérait l'enfer. Un matin, au moment où Gérard entrait à la cathédrale, le démon se jeta sur lui sous la forme d'un horrible chien, faisant mine de vouloir le dévorer. Mais le bienheureux fit le signe de la croix, et à l'instant le monstre s'évanouit. Une nuit, le démon fit tomber sur Gérard une statue qui le blessa au bras, et puis se mit à le poursuivre dans l'église, comme si elle eût été vivante. Fort de sa confiance en Jésus, le saint jeune homme continua à prier, et sa prière chassa l'ennemi.

Il avait pour la Reine du ciel une dévotion incomparable. On célébrait à Muro une neuvaine en l'honneur de l'Immaculée-Conception. Gérard, qui se faisait une fête d'assister à tous les offices, se tenait depuis longtemps à genoux. Tout à coup, en présence de la foule, il se lève, le visage enflammé, s'avance vers la statue de Marie, et lui met un anneau au doigt en disant à haute voix : « Me voici fiancé à la Madone. » Il voulait, par là, signifier la consécration qu'il faisait de sa virginité à la Vierge des vierges.

Ce fut vers cette époque que Gérard consola une mère en guérissant, par un signe de croix, son enfant qui était tombé dans l'eau bouillante et qui excitait la pitié par ses cris déchirants.

Une autre fois, passant devant une maison en construction, il s'aperçoit que les maçons étaient dans l'embarras, parce que les poutres n'avaient pas la longueur nécessaire pour atteindre d'une muraille à l'autre. Le serviteur de Dieu leur dit de les tirer avec des cordes ; les maçons obéissent ; et, les poutres s'allongeant aussitôt, acquièrent les dimensions voulues.

Gérard était arrivé à l'âge de vingt-deux ans. Dieu qui ne voulait pas qu'il fut anachorète, mais frère-laï de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur, ne manqua pas de lui en ouvrir le chemin. Au mois d'août 1748, le Père Garzilli passa par Muro avec le Frère Onof. À peine Gérard les eut-il vus, qu'il se sentit inspiré de s'attacher à eux. On lui fit observer que notre Institut ne lui convenait pas, à cause des rigueurs de la règle, mais il fit tant, que le P. Carafa l'envoya à la maison d'Illeto, porteur d'une lettre qui commençait ainsi : « Je vous envoie un frère novice. »

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu au Sault Montmorency, le 28 ; au Couvent de Bellevue le 30 ; à la Basse-Ville, le premier mai ; au collège de Sainte-Anne, le 3 ; aux Ursulines, le 5.—Si nous en croyons le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, et ses données semblent exactes, 46,410 canadiens sont revenus au pays, en 1892 ; et 126,000 en 1893.—M. J. C. Taché, ancien sous-ministre de l'agriculture, et l'un de nos concitoyens les plus éminents, est décédé à Ottawa, le 17 du mois courant, à l'âge de 70 ans. Il était le frère de l'archevêque de Saint-Boniface.

L'Abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche,	29	avril	—V après Pâques.
Lundi,	30	"	—Sainte Catherine.
Mardi,	1	mai	—SS. Philippe et Jacques.
Mercredi,	2	"	—Saint Athanase.
Jepidi,	3	"	—ASCENSION, d'obligation.
Vendredi,	4	"	—Sainte Monique.
Samedi,	5	"	—Saint Pie V.

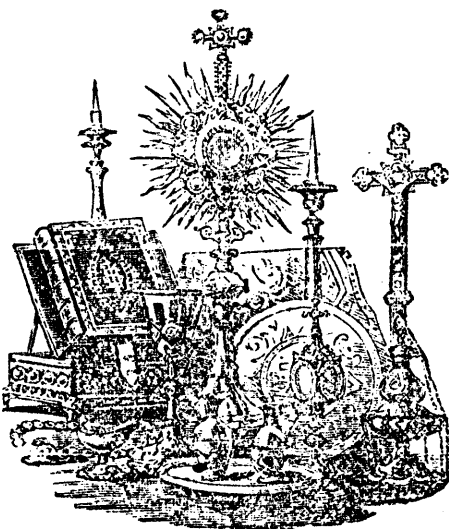
ABONNEMENTS PAYÉS

Delle P., C. S.—M. G., Saint-Théodore.—M. F., près Montréal.—Dme G., S.
J. P. Joli.—M. G., S. Boniface.—M. Q., Québec.—M. L., Batiscan.—M. D., S.
Roch.—M. L., Beaverville.—M. H., Rock'land.

C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe. Vases sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et Reliquaires. Soieries et Passementeries de toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



Drrapeaux. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Métrinos à soutane, Coils en Ivoirine, Barrettes, Ceintures laine ou soe, Huile d'olive, Encens, Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

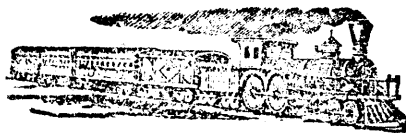
N. B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade Québec, sera promptement exécutée.

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



CHEMIN DE FER

**** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ****

— DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE —

ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir de *LUNDI*, le 9 octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.55 a. m. et 6.15 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 9.00 a. m. et 7.20 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m. samedi seulement.
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m.

LE DIMANCHE

Départ de Québec à 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.25 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.00 p. m.
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m. 5.05 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

== VIGNOBLES CANADIENS ==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.